



30 ANS D'INTEGRATION ECONOMIQUE PAR LE DROIT (1993-2023)

L'OHADA ENTRE SON PASSE ET SON AVENIR

HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE

22 - 25 août 2023

Par



Manifestations commémoratives du 30^e anniversaire de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires



**FORUM AFRICAIN DE LA PRATIQUE DES AFFAIRES
OHADA/ENTREPRISES : 22-24 AOUT 2023**
L'OHADA AU SERVICE DE L'ECONOMIE ET DE L'ENTREPRISE :
EFFICACITE ET COMPETITIVITE

❖
COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL : 24-25 AOUT 2023
LA ZLECAF/OHADA : VERS UNE HARMONISATION DE TROISIEME
GENERATION ?

❖
PLATEFORME DOING BUSINESS IN AFRICA: 22-25 AOUT 2023
DISPOSITIF AFRICAIN D'APPUI A LA COMPETITIVITE DES DYNAMIQUES
ENTREPRENEURIALES

Organisées par trois entités :

**LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION MULTIMEDIA
CREDO – PERCUSSIMO Consulting Group – Groupe AFRIQUE Expansion**



Retrouvez nous sur:

www.credo-multimedia.org & <https://credo-multimedia.org/30-ans-ohada/>



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

APPEL A COMMUNICATIONS

✓ **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre des manifestations commémoratives marquant le 30^e anniversaire de l'OHADA (*après celles organisées avec succès en 2013 et en 2018 lors du 20^e et du 25^e anniversaire de l'OHADA*), le Centre de Recherche et de Documentation Multimédia – CREDO, les Clubs OHADA du Cameroun, le Cabinet PERCUSSIMO Consulting Group et le Groupe AFRIQUE Expansion organisent, sous le Très Haut Patronage du Président de la République du Cameroun, S.E.M. Paul BIYA :

- un **Forum africain de la pratique des affaires** ;
- un **Colloque scientifique International** ;
- un **Roadshow d'intensification de la vulgarisation du dispositif africain d'appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales dans les dix-sept pays de l'OHADA, à travers la plateforme Doing Business in Africa (www.doing-business-inafrica.biz)**).

L'activité est placée sous l'autorité du Ministère de la Justice et impliquera la participation des Commissions Nationales OHADA, des forces vives de l'OHADA, des acteurs économiques et professionnels du monde des affaires, et des Club OHADA.

En effet, l'évaluation de l'impact économique de l'OHADA en 30 ans de pratique s'impose et suggère une incursion empirique dans « ***l'OHADA entre son passé et son avenir*** »¹, au cœur de la prospective juridique. Cette orientation réflexive de la leçon inaugurale retenue en 2013 par le Pr. Paul-Gérard POUGOUE pour planter le décor à l'occasion du 20^e anniversaire de l'OHADA reste d'actualité, au regard du caractère naturellement évaluatif des rencontres d'une part, mais aussi de l'entrée en scène de la ZLECAf dont le traité a été signé par tous les Etats parties de l'OHADA, d'autre part.

Ces activités transversales et complémentaires dont la plupart s'inscrivent dans la durée avec un ancrage opérationnel à travers les antennes-pays du CREDO, se dérouleront pendant une semaine baptisée « **LA SEMAINE DE L'OHADA, 2^e édition - 2023** ». Celle-ci se tiendra du **22 au 25 août 2023 à l'Hôtel de ville de Yaoundé**, sous le Très

¹ - Leçon inaugurale : « L'OHADA entre son passé et son avenir », in *L'OHADA au service de l'économie et de l'entreprise : efficacité et compétitivité (1993-2013)*, JUTA, Coll. Droit comparé en Afrique, 2015, sous la direction du Pr. Justine DIFFO TCHUNKAM, pp. 30-38.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

Haut Patronage du Président de la République du Cameroun, Pays siège de l’OHADA, avec l’accompagnement institutionnel du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Cameroun, Président du **Cameroon Business Forum (CBF)**.

L’édition 2023 de ces commémorations est originale en ce qu’elle est soutenue par une série d’activités stratégiques, pratiques, opérationnelles et pérennes ayant pour but de mobiliser le plus grand nombre d’acteurs, deux (2) ans avant les manifestations proprement dites, autour des actions et projets porteurs de croissance pour le continent. Autrement dit, « **LA SEMAINE DE L’OHADA** », 2^e édition - 2023 » est le point d’orgue d’une série d’activités impliquant les forces vives de l’OHADA et les acteurs de la vie des affaires, à travers les Chambres de commerce et les Commissions Nationales OHADA et les Club OHADA.

Il convient de rappeler que la dynamique de globalisation du début des années 90 a considérablement influencé la création de l’OHADA. Il fallait, pour les pays africains, s’unir pour agir efficacement face aux menaces de balkanisation du droit, résister aux externalités à travers l’offre d’un droit des affaires harmonisé susceptible d’accompagner l’émergence d’un nouveau pôle de développement économique en Afrique. L’essence conceptuelle de l’OHADA est ainsi clairement exprimée dans le projet d’intégration économique du continent par le droit.

Trente ans (30) après le Traité fondateur de l’OHADA signé le 17 octobre 1993 à Port-Louis en Ile-Maurice², le nouveau pôle de développement économique projeté dans l’esprit du Traité s’est matérialisé par la mise en place progressive de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Dans ce contexte, l’observateur averti des dynamiques d’intégration serait fondé à formuler l’aboutissement de la construction d’un vaste marché continental par le droit comme étant le point d’achèvement perceptible du processus d’intégration économique du continent grâce au droit harmonisé de l’OHADA. Cette assertion impose de marquer un temps d’arrêt pour revisiter les acquis de l’OHADA et poser les balises pour l’avenir du droit matériel qui en est issu. Il s’agit donc d’une occasion inédite d’identification des passerelles pouvant permettre aux Communautés économiques régionales d’avoir un cadre juridique approprié pour le projet de zone OHADA-ZLECAf en débat au sein de l’OHADA.

En effet, l’entrée en vigueur le 7 juillet 2019 de la zone de libre-échange continentale africaine, projet phare de l’Union africaine, positionne ce continent comme la plus grande zone de libre-échange intégrée au monde après l’Organisation mondiale du commerce. La ZLECAf couvrira

² - Ce Traité, entré en vigueur le 18 septembre 1995, va être révisé le 17 octobre 2008 à Québec (le texte révisé est entré en vigueur le 21 mars 2010).



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

un marché de 1,2 milliards de personnes (le double étant attendu en 2050), représentant un Produit Intérieur Brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars.

Cependant, si la libéralisation préférentielle n'est pas confortée par une législation de l'activité économique bien conçue et appliquée par les entreprises du continent, la mondialisation du commerce africain n'aura pas lieu. Or, qui d'autre actuellement que l'OHADA peut se vanter de ces compétences avérées depuis sa création il y a 30 ans ? Ainsi, rappelons que :

➤ **L'OHADA est le vecteur d'un droit des affaires harmonisé en Afrique**

Par son œuvre d'unification du droit, l'OHADA constitue un pare-feu à l'éclatement du droit des affaires et à l'isolement de ses 17 Etats membres. A ce titre, il est crucial que cette organisation soit partie prenante des programmes d'harmonisation régionale en œuvre en Afrique. Les Chefs d'Etat de l'OHADA, ont d'ailleurs rappelé cette nécessité en préconisant « une promotion intense de l'organisation auprès de l'UA, à l'effet d'en faire un outil privilégié de production et de promotion du Droit des affaires »³. La participation de l'OHADA est en effet le moyen d'éviter tous conflits de lois émanant d'organisations communautaires d'intégration. C'est également le vecteur qui permettra d'éviter tous conflits entre juridictions nationales et juridictions communautaires en Afrique.

Le projet de code européen des affaires est un exemple édifiant quant au succès mondialement reconnu de l'OHADA. Les Etats du continent africain ont ainsi réussi là où l'Europe pêche encore : confrontés à une diversité de systèmes juridiques qui affaiblissent leur capacité à générer de la croissance, ils sont parvenus à une codification du droit des affaires plus sûre, plus accessible.

➤ **L'OHADA doit être la voix de tous les Etats du continent**

Nous devons repenser le point de départ d'une nouvelle politique d'harmonisation des droits en vigueur au sein de la zone OHADA avec ceux des autres pays composant la ZLECAF (Afrique du Sud, Nigéria, Ghana, Rwanda, Kenya, Ethiopie, Tanzanie, etc.) : il est indispensable de prendre en compte la vocation panafricaine du législateur communautaire. Les pays puissants économiquement défendront en groupe leur position au sein de la ZLECAF et seule l'OHADA sera en mesure de porter la voix de tous les Etats. Rappelons que cette organisation est à même de prendre en considération les attentes des poids lourds économiques du continent, ayant déjà en son sein des Etats non francophones ou qui n'appartiennent pas à la tradition juridique du droit continental.

Pour y parvenir, ne faudrait-il pas repenser la logique d'intervention institutionnelle et opérationnelle de l'OHADA ? Que dirait-on d'une éventuelle révision du Traité de l'OHADA en faveur d'un instrument d'intégration juridique et de coopération économique ? Ne serait-

³ - Conférence des Chefs d'Etats de Ouagadougou, 17 octobre 2013 :

<https://www.ohada.org/images/pdf/COMMUNIQUE-FINAL-SIGNE-PAR-LE-PRESIDENT-DU-FASO.pdf>



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A - RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

ce pas le lieu de positionner l'OHADA sur la voie d'une harmonisation de troisième génération ?

En faisant état des rapports entre le droit et l'économie justement, le Forum Africain de la Pratique des Affaires (FOAPA) interroge les dispositifs OHADA qui en rendent compte. Il invite à réfléchir sur la pertinence de la démarche des droits uniformes actuels, et suggère en contrepoint de discuter de la procédure à long terme, pouvant définir l'élaboration des instruments juridiques plus efficaces que d'autres dans l'atteinte des objectifs de la politique économique. D'où la nécessité de tendre vers une harmonisation plus audacieuse dite de troisième génération, ajustant et adaptant les conditions-cadres économiques en vue de la compétitivité des entreprises, de telle sorte qu'il en découle un processus économique global et intégré, aptes à soutenir la réalisation des objectifs économiques des pays membres.

En effet, la politique économique englobe l'ensemble des mesures prises pour organiser et guider l'économie en fonction des résultats attendus. Il faudrait donc rechercher l'esprit propre à chaque mesure de politique économique, et initier les procédures juridiques à adopter dans le cadre de leur mise en œuvre. S'il en est ainsi, l'objectif visé par l'Activité n°1 – faut-il le rappeler – est d'établir une nouvelle politique d'harmonisation des droits en vigueur, pour mettre les compétences de l'OHADA au service des économies et des entreprises, dans la double perspective de l'efficacité et de la compétitivité. En 30 ans, les avancées réalisées en matière d'intégration juridique sont remarquables. Pour paraphraser Keba MBAYE, l'un des pères fondateurs de l'OHADA, ne dira-t-on pas que le droit ne se présente plus au sein des dix-sept pays de la zone en habit d'arlequin fait de pièces et de morceaux, comme c'était le cas sous les législations balkanisées aux multiples harmonisations ? Malgré les conflits de normes, on est passé de l'harmonisation opérée par des organisations dites de première génération (OCAM, UDEAC, UMOA ...) à de meilleures harmonisations garantissant la création des droits uniformes avec supranationalité. L'OHADA doit être la voix de tous les États du continent ; mais face à une situation aussi complexe, il faut peut-être agir avec la prudence du serpent. C'est pourquoi, dans le cadre des manifestations commémoratives marquant le 30e anniversaire de l'OHADA, le FOAPA proposera les résultats d'une étude sur le cas concret du Cameroun pour en dégager des enseignements généraux. À cet égard, des domaines d'intervention prioritaires spécifiques ont d'ores et déjà été considérés comme pouvant y contribuer. L'ambition de l'OHADA aujourd'hui n'est plus seulement de montrer la place que le droit doit occuper dans le processus d'intégration économique, elle doit se positionner pour accompagner l'essor économique du continent, en cohérence et non en concurrence, avec les instruments stratégiques d'industrialisation par le commerce, pensés par la ZLECAf. C'est donc peu dire que de souligner l'intérêt que (tout comme celle du droit des processus d'intégration) la voie du droit des processus de développement économique doit être empruntée.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

Enfin, la compétence de la Cour Commune de Justice et d'arbitrage est d'autant plus justifiée qu'elle connaît de tous litiges touchant le droit OHADA, qu'ils surviennent entre ses pays membres ou non. Sans oublier l'arbitrage et la médiation instaurés par cette organisation qui n'ont pas de limite géographique. Il en va de la pérennité des modes alternatifs de règlement des litiges : les voix de l'ensemble des justiciables y ayant recours sur le continent doivent être autant entendues que celles portées par les centres d'arbitrage des géants de l'économie africaine.

➤ **La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, gage de sécurité des investissements en Afrique**

Avec dix actes uniformes directement applicables au sein de ses Etats membres, qualifions le droit OHADA de droit brutal. Et la CCJA est actuellement la seule juridiction régionale, avec plus de 300 jugements par an, capable de faire plier les freins au développement du continent, Etats y compris.

Alors que l'Afrique est le continent où la corruption est très développée, l'OHADA possède la juridiction royale en matière de sécurisation des investissements, axe essentiel de toute politique de développement. Enfin, la CCJA permettra, par son expérience réussie d'interprétation en contexte régional, de faire face aux différentes règles juridiques des Etats de la ZLECAf⁴.

Ce d'autant plus que le renouvellement de la pensée politique des pères fondateurs de l'OHADA retentit encore sans équivoque dans les projets intégrateurs de croissance : l'édiction des règles modernes, uniformes et adaptées aux économies de l'espace OHADA, compétitives sur le plan économique et propices aux investissements tant étrangers que nationaux, reste l'épine dorsale de ce droit africain des affaires, dans une dynamique constante d'amélioration du climat des affaires.

Ses finalités qui se manifestent dans l'attractivité économique et la sécurité juridique, gages d'efficacité et de compétitivité de l'OHADA, sous-tendent l'organisation des présentes manifestations dont l'originalité réside dans le croisement des échanges constructifs et prospectifs entre les acteurs économiques, les universitaires et les forces vives de l'OHADA, à travers trois activités :

- ***Activité N° 1 : Le Forum africain de la pratique des affaires : « L'OHADA AU SERVICE DE L'ECONOMIE ET DE L'ENTREPRISE : EFFICACITE ET COMPETITIVITE » : 22-24 août 2023***

⁴ - Source : www.ohada.org, Le Secrétaire Permanent de l'OHADA appelle à la création d'une zone OHADA/ZLECAf, Communiqué du Secrétariat Permanent de l'OHADA



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A - RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

- ***Activité N° 2 : Le Colloque scientifique international : « LA ZLECAF/OHADA : VERS UNE HARMONISATION DE TROISIEME GENERATION ? » : 24-25 août 2023***
- ***Activité N° 3 : La Plateforme DOING BUSINESS IN AFRICA : dispositif africain d'appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales : 22-26 août 2023.***

L'analyse des rapports Doing Business de la Banque Mondiale indique que certains pays africains ont du mal à s'adapter aux récentes fluctuations de l'économie mondiale aggravées par la pandémie à la Covid 19, et semblent plus focalisés aujourd'hui sur les questions de politique intérieure, non moins importantes au demeurant, du point de vue de la stabilité des institutions et de la souveraineté nationale. Les investisseurs sont attentifs à ces signaux, et sont plus hésitants à s'engager dans ces pays. Pourtant, une lecture avisée de l'environnement des affaires révèle des tendances encourageantes qui indiquent que les décideurs politiques à travers l'Afrique continuent d'œuvrer pour rendre leurs économies plus attractives et plus propices aux affaires, afin d'accélérer la croissance et le développement.

La philosophie des réflexions ciblées sur cette thématique et des activités imbriquées par leur finalité scientifique, est de mettre en contexte l'évidence des rapports entre le droit et l'économie, en questionnant l'efficacité du droit OHADA du point de vue des acteurs économiques et des professionnels du droit réunis dans le cadre du Forum africain de la pratique des affaires (OHADA – ENTREPRISES) d'une part, de proposer des solutions novatrices adaptées au nouvel écosystème entrepreneurial post-Covid dominé par la transformation numérique et ses répercussions sur l'environnement des affaires, d'autre part.

Toutefois, bien qu'elle se soit révélée comme indispensable au développement des nouveaux métiers à valeur ajoutée et des marchés porteurs de croissance économique, il est constant que le législateur devrait désormais envisager plus globalement l'impact de cette grande conversion numérique en marche dans la fabrication des réponses juridiques aux grandes problématiques contemporaines entretenues dans la pratique des affaires⁵.

Plus concrètement, les enjeux d'émergence des économies de l'OHADA transposées dans les priorités de développement des pays appellent des ponts institutionnels et opérationnels entre les référentiels du droit et d'un climat des affaires vertueux, et la transformation structurelle de l'économie par le développement et la consolidation des chaînes de valeur et maillons commerciaux. Pour ce faire, des champs spécifiques d'interprétation et d'application du droit

⁵ - Denis VOINOT et Aurelien FORTUNATO, *Bonnes pratiques contractuelles et protection des consommateurs dans l'économie numérique*, in Revue Internationale de Droit économique, De Boeck, 2019, pp. 305-315.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

OHADA sont à mettre en perspective au service des acteurs, notamment : la place et l'enjeu des zones d'échanges économiques dans la stratégie des entreprises et des PME ; les différents dispositifs institutionnels d'appui et d'incitation au Commerce intra-africain; la question de l'encadrement et de l'accompagnement au transfert technologique ; le renforcement des compétences du Capital humain à l'aune de l'intensification des échanges commerciaux ; ou encore l'opportunité des plateformes dématérialisées au service de la compétitivité internationale des économies et des entreprises africaines.

Bien plus, l'émergence et le développement exponentiel des plateformes digitales entretiennent, du point de vue du droit, des sujets d'intérêt scientifique dont la complexité ne laisse aucun acteur indifférent, aussi bien le consommateur que le professionnel, le législateur et le régulateur de l'activité numérique. Il faudrait mettre en exergue ces prolégomènes et suggérer des pistes de régulation dans le cadre d'une réflexion de droit comparé afin de construire sur les bonnes pratiques duplicables.

✓ **OBJECTIF GENERAL DES MANIFESTATIONS**

L'enjeu majeur des manifestations commémoratives du 30^e anniversaire de l'OHADA est à la fois de mettre en relief le rôle du droit OHADA dans la création des richesses et la croissance économique des Etats, de constater que le développement économique du continent est soutenu par cet instrument juridique qui a précédé et accompagné efficacement le projet de création de la ZLECAf-OHADA, et de poser, le cas échéant, des bases nouvelles nécessaires à cet équilibre entre les exigences de croissance et compétitivité économique des entreprises et l'impératif de sécurité juridique des entreprises notamment à travers la prééminence des modes alternatifs de règlement des conflits (médiation, conciliation, arbitrage, entre autres).

✓ **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, les ressorts pratiques des échanges sont essentiellement :

- ❖ d'identifier clairement les autoroutes de l'intégration qui s'imposent face aux défis multiformes qui se renouvellent avec la montée en puissance des menaces sécuritaires ;
- ❖ de présenter l'OHADA comme l'instrument juridique préférentiel de mise en route de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ;
- ❖ d'envisager les voies et moyens permettant de repenser le point de départ d'une nouvelle politique d'harmonisation des droits en vigueur au sein de la zone OHADA avec ceux des autres pays composant la ZLECAf, en prenant en compte la vocation panafricaine du législateur communautaire ;



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

- ❖ de renforcer le pont établi par le droit OHADA entre les entreprises et les acteurs clés de l'environnement des affaires que sont les institutionnels (à travers les Ministères techniques et sectoriels), les Partenaires techniques et financiers, les Groupements patronaux, les Chambres consulaires, les Institutions partenaires de promotion et de développement des investissements (API, CARPA, SNI, CFCE, ICF, etc.) pour une appréciation du niveau réel d'appropriation sociale du droit OHADA dans les Etats parties d'une part, et une identification ciblée des réformes stratégiques à entreprendre dans chacun des domaines de la méthodologie Doing Business, en vue des mesures concrètes susceptibles d'impacter favorablement le climat des affaires en Afrique, d'autre part.

LE COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Cette activité scientifique à l'initiative du Centre de Recherche et de Documentation MultiMedia (www.credo-multimedia.org/wp/), est placée sous la coordination institutionnelle du Ministère de la Justice et la coordination scientifique du Département de Droit des Affaires de l'Université de Yaoundé II au Cameroun.

Le colloque se saisira des dynamiques contemporaines qui préoccupent les acteurs gouvernementaux, les opérateurs économiques et les partenaires au développement sur la mise en place de la ZLECAf, à travers la thématique « **LA ZLECAF/OHADA : VERS UNE HARMONISATION DE TROISIEME GENERATION ?** »

Il est avant tout le lieu de consolidation des acquis de l'OHADA, et sera non seulement un cadre d'évaluation de la vision intégrationniste de l'OHADA dans l'environnement mondial des affaires, mais aussi un vivier de production des pistes de réflexion susceptibles de guider les orientations législatives au service de la simplification et de la modernisation du droit OHADA.

Pour y parvenir, trois principaux axes de réflexion guideront les travaux, à savoir :

- ***L'OHADA et la sécurité juridique : regards croisés sur l'environnement des affaires en Afrique***
- ***L'OHADA et la sécurité judiciaire : regards croisés sur l'exécution des décisions de justice et des sentences arbitrales***
- ***L'OHADA et la convergence des systèmes juridiques : des pas décisifs.***



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

✓ **LOGIQUE D'INTERVENTION**

La démarche scientifique holistique, transversale, participative et inclusive retenue pour cette activité a imposé une logique d'intervention proactive, lisible, et planifiée sur la durée, afin de permettre aux différentes cibles (apprenants, universitaires, praticiens, professionnels, institutionnels et partenaires au développement) d'intégrer les manifestations commémoratives du 30^e anniversaire de l'OHADA (2023) dans leurs agendas prévisionnels et organisationnels.

En effet, il convient de rappeler que l'édition 2023 de ces commémorations est originale en ce qu'elle est structurée et soutenue par une série d'activités stratégiques, pratiques, opérationnelles et pérennes ayant pour but de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs autour des actions et projets porteurs de croissance pour le continent. Autrement dit, le colloque scientifique est le point d'orgue d'une série d'activités stratégiques impliquant les forces vives de l'OHADA et les acteurs de la vie des affaires, à travers les Chambres de commerce, les Commissions Nationales OHADA et les Club OHADA.

Dans cette logique, un appel à communication est lancé ; celui-ci est ouvert aux disciplines connexes et voisines du Droit des affaires : Economie, Théorie du Droit, Sociologie politique, Anthropologie juridique, Relations internationales, Droit économique, Droit communautaire, Droit de l'intégration, Droit du Développement, Droit du numérique, Economie numérique, Droit de l'environnement, Fiscalité, Propriété industrielle, Partenariat Public Privé, Ressources humaines, Gouvernance publique, entre autres.

Il permettra d'élargir les horizons intellectuels afin de capter la dimension plurielle de la pensée africaine au service du développement du continent. Ainsi, les sous-thèmes sont librement proposés par des auteurs qui veilleront à indiquer clairement l'axe thématique correspondant à leur proposition.

Dans cet esprit, *un Comité scientifique pluridisciplinaire* incluant des membres des corporations, du secteur privé et des partenaires au développement est mis en place et s'étoffera avec le temps ; il est chargé de l'évaluation des contributions et des propositions de communications.

Un Comité de pilotage a validé le présent appel à communication qui est diffusé dans les réseaux de la Francophonie économique, de la Commission de l'Union Africaine, de l'OHADA et des partenaires stratégiques et opérationnels.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A - RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

Un Secrétariat technique pluri-acteurs est mobilisé dans l'organisation matérielle des manifestations et le suivi quotidien de la réalisation du rétroplanning des activités à mener avant, pendant et après les commémorations proprement dites.

La méthodologie adoptée prévoit une leçon inaugurale qui sera dite sur la thématique générale du Colloque, avec un accent particulier sur la vision intégrationniste du droit OHADA 30 ans après le Traité de Port-Louis à l'aune des cadres économiques de performance pour le développement durable en Afrique. Ensuite, chacun des axes sera introduit par un exposé de cadrage qui fixera les échanges pour une analyse croisée, théorique et pratique sur des sous-thèmes librement identifiés en relation avec les objectifs finaux des manifestations.

➤ **Consignes de présentation des propositions de communication**

Format et organisation des tapuscrits

Les textes retenus ne devraient pas excéder 20 pages (tableaux, graphiques et bibliographie inclus) à interligne simple (ou 50 000 signes) et devront être accompagnés d'un résumé en français et en anglais, et de cinq mots clés. Les articles doivent être écrits en Garamond, police 12 pour le texte et police 10 pour les notes infrapaginales, comprenant : le titre de la communication, la problématique, les résultats attendus et cinq (5) mots clés.

La proposition de communication devra également indiquer, outre les noms et prénom(s) de l'auteur (e) ou des auteur (e)s, leur statut académique ou professionnel et leur affiliation institutionnelle.

Les Universitaires, Chercheurs ou Professionnels intéressés par l'un des aspects de cet appel à communications peuvent soumettre une proposition de communication simultanément aux adresses suivantes qui permettent de centraliser les données : justinediffo@gmail.com ; okomenetiennis@gmail.com ; krystel.nopoudem@gmail.com

Les communicateurs ont la possibilité d'inscrire leurs travaux dans l'un des axes de réflexion déclinés ci-dessus. Ils doivent formuler librement un sous-thème relié à l'axe de réflexion ciblé, en mettant en relief la thématique centrale des manifestations.

Les résumés des communications doivent parvenir simultanément aux adresses suivantes : justinediffo@gmail.com ; okomenetiennis@gmail.com ; krystel.nopoudem@gmail.com, **au plus tard le 25 mai 2023 à 23h59 (GMT+1).**



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A - RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

RAPPEL DES DATES IMPORTANTES

- **20 avril 2023** : Publication de l'appel à communication actualisé.
- **20 avril 2023** : Début des enregistrements pour le Colloque, à l'adresse suivante : justinediffo@gmail.com
- **25 mai 2023** : Fin de la soumission des résumés des communications proposées.
- **30 mai 2023** : Réponses aux contributeurs retenus et notification d'ajustement, le cas échéant.
- **30 juillet 2023** : Soumission des communications entièrement rédigées
- **10 août 2023** : Publication de la liste définitive des contributions, avec le sommaire du projet d'ouvrage collectif.
- **30 octobre 2023** : Publication de l'ouvrage et remise des exemplaires aux contributeurs.

NB : Le Comité scientifique se réserve le droit de sélectionner des communications ciblées en vue de leur publication dans les supports scientifiques énumérés ci-dessous :

- **Un ouvrage collectif aux éditions LGDJ** (Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence), France.
- **Un Livre Blanc aux éditions DeBoeck Supérieur**, pour la promotion du droit OHADA, France
- **Un numéro spécial des Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM)**, France

Le programme définitif des manifestations sera visible prochainement sur le site : <https://credo-multimedia.org/wp/30-ans-ohada/>

Pour de plus amples informations et demandes, merci de contacter : justinediffo@gmail.com – okomenetiennis@gmail.com ou au (+237) 677-604-234 / (+237) 697-395-252.

De nombreuses informations et ressources documentaires liées aux manifestations sont disponibles en libre accès sur les sites : www.credo-multimedia.org/wp/
<https://credo-multimedia.org/30-ans-ohada/>



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

COMITE D'ORGANISATION

SUPERVISION GENERALE

- Pr. Justine DIFFO TCHUNKAM, Fondatrice du CREDO et PCA de l'Observatoire Africain de la Pratique des Affaires (Cameroun)
- M. Jehu NDOUMI, Fondateur et PDG YUNUS SA
- M. Arnaud TANGNFUT FEUTCHING, Représentant UNIDA, www.OHADA.com (Cameroun)
- M. André-Franck AHOYO, Observatoire Africain de la Pratique des Affaires (France)
- Dr. KAMDEM FOTSO Fostine, Avocat au Barreau (Cameroun)
- M. KOUAME KOUADIO Armand Charles (Côte d'Ivoire)
- Mme Ruth TEMBE, Avicomm Group (Cameroon, Ghana, Nigeria)
- M. Lionel MBIANDJEU, Leadership Entrepreneurial (Cameroun)
- M. Raoul Patrick NOUGOUM, Economiste Principal, Président de PANEL AFRICA CONSULTING GROUP. S.A. (Cameroun)
- Mme. Krystal T. NOPOUDEM, Business Analyst (Cameroun).

COOPERATION, RELATIONS PUBLIQUES ET ACTIONS PUBLIQUES INTERNATIONALES

- Dr. Serge EKANI, Université LAVAL (Canada)
- M. Yannick NDOUMBE, Direction des relations avec la Francophonie, Ministère des Relations Extérieures (Cameroun)
- Mon-Espoir MFINI, Chercheur en Droit, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne (France)
- M. Aristide Bebeto ENDANGTE, Auditeur Financier (Cameroun)
- M. TCHUINKAM Pierre, Ingénierie des Télécommunications (Afrique du Sud)
- M. Steve OYONO (Cameroun)
- M. Charles MVONDO ONANA (Cameroun)
- Me Jean Gérard MVOMO ANDELA (Cameroun)
- Mme. Rodhes Cynthia TAYOU K. (Cameroun)
- M. Blaise NDEDI NDEDI, Entrepreneur social (Maroc).

COORDINATION SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

- Pr. Adolphe MINKOA SHE, Recteur de l'Université de Yaoundé II (Cameroun)
- Pr. Philippe DELEBECQUE, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne (France)
- Mme Frédérique CHIFFLOT BOURGEOIS, Avocate au Barreau de Paris, Secrétaire Général de l'INEADEC (France)
- Pr. Gérard BLANC, Spécialiste de Droit du Développement, Centre de Droit économique, Université d'Aix-Marseille (France).



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A - RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

- Pr. Hugues KENFACK, Recteur de l'Université de Toulouse Capitole 1 (France).
- Pr. Alain KEMOGNE SIMO, Chef de Département de Droit des affaires, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II – SOA (Cameroun).
- Pr. Marie-Thérèse NGOMBA KIENJE, République Démocratique du Congo
- M. Georges D. NIGTIOPOP, Economiste.

REGISSEURS DU FORUM AFRICAIN DE LA PRATIQUE DES AFFAIRES

- Mme Amina NLEUNG-DJERBA, Présidente Directrice Générale AFRIQUE Expansion (Canada)
- Pr. Joseph JEHL, Secrétaire Général de l'Institut Euro-Africain de Droit économique INEADEC (France)
- Pr. Gérard BLANC, Université d'Aix-Marseille (France)
- M. Raoul Patrick NOUGOUM, Economiste Principal, Président de PANEL AFRICA CONSULTING GROUP. S.A.

DELEGUES DU FORUM AFRICAIN DE LA PRATIQUE DES AFFAIRES

- Mme Laura SEN MBANG, Management et Marketing digital (Londres)
- M. Serge MINDJOS, Coach entrepreneur (Cameroun)
- Richard SIAYOJIE, Expert en développement commercial (Sénégal).

COORDINATION DE LA PLATEFORME DOING BUSINESS IN AFRICA

- M. Lionel MBIANDJEU, Leadership Entrepreneurial (Cameroun)
- Mme. Krystel T. NOPOUDEM, Business Analyst (Cameroun)
- Mme Laura SEN MBANG, Marketing digital (Cameroun)
- M. Guillaume NJOYA, Marketing Digital (Serge DONGMO)
- Mme Rhode Cynthia TAYOU K.

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr. Victor Emmanuel BOKALLI, Spécialiste de Droit des Affaires (Cameroun), Pr. Alain KEMOGNE SIMO, Spécialiste de Droit des Affaires (Cameroun), Pr. Gaston KENFACK DOUAJNI, Commission Nationale OHADA (Cameroun), Pr. Salvatore MANCUSO, University of Cape Town (South Africa), M. François KOMOIN, Président de la Cour d'appel de Commerce (Côte d'Ivoire), Pr. NTONO TSIMI Germain, Spécialiste de Droit pénal et sciences criminelles (Cameroun), Pr. Hugues KENFACK, Université de Toulouse Capitole 1 (France), Pr. Gérard BLANC, Spécialiste de Droit du Développement, Centre de Droit économique, Université d'Aix-Marseille (France), Pr. Moussa SAMB, Spécialiste de Droit des Affaires (Sénégal), Pr. ATANGCHO N. AKONUMBO, Université de Yaoundé II (Cameroun), Pr. Emmanuel KAMDEM, Spécialiste Principal en Économie du développement (Cameroun), Pr. TOUNA MAMA, Ministre/Coordonnateur National du CBF (Cameroun), Pr. Justine DIFFO TCHUNKAM, Spécialiste de Droit des Affaires,



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

(Cameroun), Pr. Michel-Cyr DJIENA WEMBOU, Secrétaire Permanent du Programme des Reformes économiques et Financières de la CEMAC (Congo), M. Emmanuel NDJERE, Magistrat Hors-Echelle (Cameroun), Me Michel BRIZOUA-BI, Avocat au Barreau (Côte d'Ivoire), M. Abdoulahi ALIOU, Expert Secteur Privé (CAON, Cameroun), Hon. EKEN Christophe, Président de la CCIMA (Cameroun), M. André SIAKA, Ingénieur Senior (Cameroun), Dr. Alexandre Magloire SCHOUAME, Expert, Cameroon Business Forum (Cameroun), Me Thierry PIETTE COUDOL, Avocat honoraire, Conseil en dématérialisation (France), M. Narcisse Palissy CHASSEM, Statisticien-Économiste, GICAM (Cameroun).

COMITE DE PILOTAGE

Mme Amina NLEUNG-DJERBA, Présidente Directrice Générale AFRIQUE Expansion Group (Canada), M. Steve OYONO, Responsable Afrique AFRIQUE Expansion Group, Afrique (Cameroun), M. Emmanuel MBARGA, Consultant (Cameroun), M. Engelbert OLOMO ATEKE, Chef de Cellule de la politique économique au MINEPAT (Cameroun), M. MBARGA YENE Zacharie Roger, Spécialiste de la ZLECAF pour la CEA (Cameroun), M. TONYE Paul Francis Nathanaël, Expert en Droit des ressources naturelles (Cameroun), M. Moïse EKEDI, Secrétaire Permanent du Cameroon Business Forum - CBF (Cameroun), Pr. Gérard BLANC (France), Pr. Joseph JEHL, INEADEC (France), Pr. Dieudonné BONDOMA YOKONO, Conseil pour le Partenariat Public Privé (Cameroun), Pr. Alex-François TJOUEN, Université de Yaoundé II (Cameroun), Me Caline NKONTCHOU, Avocat au Barreau de Paris (France), Dr. Emmanuel KAGISYE, Vice-Président Percussimo Consulting Group, Me Pierre Robert FOJOU, Avocat au Barreau (Cameroun).

SECRETARIAT TECHNIQUE

M. MBARGA YENE Zacharie Roger (Cameroun), Me Christian DUDIEU DJOMGA, Avocat au Barreau (Cameroun), Dr. Patrice LIBONG BADJAN, Dr. ATANGANA Etienne Joël Louis, Université de Douala (Cameroun), Sophie GOULEU, Expert en Gestion des Politiques Économiques (Cameroun), MA'A NDONG Clément Junior, Conception et optimisation des systèmes d'informations (Cameroun), Dr. Cédric NJOYA YONE (Cameroun), Dr. François ABENG MESSI (Cameroun), Dr. KANTCHOP Thierry Noël (Cameroun), Dr. Renaud Etiennis OKOMEN TSAGUE, Juriste-Consultant spécialisé en droit économique et droit du numérique (Cameroun), Dr. Annick Mirabelle OBA'A ATYAM, Enseignant-Chercheur, Spécialiste du droit des affaires, Université de Yaoundé II (Cameroun), Dr. Serge Christian (Canada), Dr. Alain Martial MBILONGO (Cameroun), Dr. Liliane Grâce MATEKE, Enseignant-Chercheur, Université de Yaoundé II (Cameroun), Dr. Eric NLINYA NGUIMO, Université de Yaoundé II (Cameroun), Me NTOGE BAYEG MASSE Avocat au



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

Barreau, (Cameroun), M. Pierre Cyrille KINFACK (Cameroun), Mme Dorine ASSOMO EVINA (Cameroun), Mme BEYALA FOBA Juliana (Cameroun), Ravel Benny DJIELON MOUTCHEU (Cameroun), Dr Fridolin ANABA, Enseignant-Chercheur, Université de Yaoundé II (Cameroun), Dr. Philibert MBIDA MBALLA, Enseignant-Chercheur, Université de Yaoundé II (Cameroun), Dr. Vanessa Naomie MENGONG, Enseignant-Chercheur, Université de Yaoundé II (Cameroun), Dr. Hervé MVONDO MVONDO, Chargé de Recherche, Centre National de l'Education (CNE-MINRESI), Alex Edouard SCHOUAME (Cameroun), Dr. Willy TADJUIDJE (Cameroun), Dr. Rodrigue OBA'A AKONO, Enseignant-Chercheur, Université de N'Gaoundéré (Cameroun), Dr. Fabrice Léonel N'TCHATAT TOUNYA, CEO – Cabinet Conseil LEX ENIM OMNIA (Cameroun), Patrick NKOTO (Cameroun), Louis Christian AWONO (Cameroun), Benjamin ESSENGUE (Cameroun), Martin KASONGO KASONGO, Avocat au Barreau du Kasai Oriental (RDC).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

1. AFDB (African Development Bank), AU (African Union) & ECA (Economic Commission for Africa) 2013). *Assessing Regional Integration in Africa VI : Harmonizing Policies to Transform the Trading Environment*. Addis Ababa, Ethiopia.
2. ALVARO (M), « *Le système monétaire international face au bitcoin* », *Etudes Internationales*, 2017, Vol. 48, n°3-4, Automne 2017, pp.511 et s.
3. BARRE (L), *Le dépôt de titres financiers et le droit commun*, thèse, Toulouse, 2015.
4. AMOUR (S) ROCHE (S) ROY (J-Y) et TANGUAY (V), « *Le numérique : un levier de croissance économique et de développement durable pour le Québec* ».
5. AUTENNE (A) et GHELLINCK (E), « *L'émergence et le développement des plateformes digitales : les enseignements de la théorie économique de la firme* », *RIDE, De Boeck Supérieur*, 2019, Tome XXXIII, pp.275-290. Consultable sur : <http://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2019-3-page-275.htm>
6. BARRAUD (B), « *Le droit en datas : comment l'intelligence redessine le monde juridique* », *Revue Lamy, Droit de l'Immatériel*, 2019, 21 pages.
7. BEN ACHOUR R. et al., « *Le libéralisme économique en marche : la ZLECAf ou la voie africaine* », *Vigie Afrique*, Volume 2, numéro 3, Août 2019.
8. BEN YOUSSEF (A), « *TIC et croissance économique : La diversité des fractures numériques. Enseignements tirés des pays du sud et de l'est de la méditerranée* », *Researchgate*, 2014, 36 pages. Disponible sur : <http://www.researchgate.net/publication/237500843>
9. BENHAMOU (B), « *Les nouveaux enjeux de la gouvernance de l'internet* » In *Regards sur l'actualité*, Documentation française, Janvier 2007, pp.1-13.
10. BENSOUSSAN (A) et BENSOUSSAN (J), *Droits des robots*, éd. Larcier, 2015, Technologies avancées & droit, Minilex.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

11. BENYEKHFLEF (K), perspectives juridiques de la cyberjustice et de l'intelligence artificielle, Droit des technologies de l'information avancé, Laboratoire de cyberjustice, Eté 2018.
12. BERGEL (J-L), « *A la recherche des concepts émergents en droit* », Recueil Dalloz, 2012.
13. BISOL (W), Le bitcoin : la monnaie du futur ? De l'intégration à l'utilité commerciale. Etude centrée sur les entreprises suisses, travail en vue de l'obtention du Bachelor, HES, Haute Ecole de Gestion (HEG), Genève, 05 janvier 2016, 54 pages.
14. BLANCHARD S., « La Zlecaf lancée le 30 mai 2019, oui mais... ». Dossier thématique Jeunes en Afrique, 29 mai 2019, <https://p.dw.com/p/3JSMt>.
15. BOMSEL (O) et LEBLANC (G), « *Qu'est-ce que l'économie numérique ?* », CERNA-Centre d'économie industrielle-Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris (ENSM), Déc. 2015, 18 pages. Consultable sur : <https://www.researchgate.net/publication/268394916> (mars 2019).
16. BORDURE (B), L'émergence d'un droit sur l'identité numérique, Mémoire de Master 2, Option droit des médias et des télécommunications, Institut de Recherche et d'Etudes en Droit de l'Information et de la Communication (IREDEC), Université d'Aix-Marseille, 2017-2018, 139 pages.
17. BOUBAKER NOBEL EL (H), Le paiement sur internet, Dossier de recherche Master, Option Commerce international et Technologie de l'information, Module commerce électronique, Institut Supérieur de Gestion de Sousse, Université du Centre, 2002-2003.
18. BOUNIE (D) et BOURREAU (M), « *Sécurité des paiements et développement du commerce électronique* », 19 mars 2004.
19. BOUNOUNG ESSONO (S), La régulation des communications électroniques à l'épreuve de la convergence : le cas du Cameroun, Mémoire, Master, option : Régulation de l'économie numérique, TELECOMS PARIS TECH, Promotion 2014
20. BRUNNEUR (B), *Panorama des médiations du monde : La médiation, langage universel de règlement des conflits*, Actes de colloque, Premières assises internationales de la médiation judiciaire, Paris, 16 et 17 oct. 2009, L'Harmattan 2010 .
21. CACHARD (O), *La régulation internationale du marché électronique*, LGDJ, 2002, Bibliothèque de droit privé, Tome 365, Préface Philippe FOUCHARD.
22. CHAIGNEAU (A), « *Propriété et souveraineté de l'internet : les enjeux d'une maîtrise de l'infrastructure* », In *Les biens numériques*, CEPRISCA, Coll. Colloques, 2015, Sous la direction NETTER (E) et CHAIGNEAU (A), pp.17-32.
23. CHAMBARDON (N), L'identité numérique de la personne humaine – contribution à l'étude du droit fondamental à la protection des données à caractère personnel, Thèse de doctorat, Université de Lyon 2, Septembre 2018, 588 pages.
24. DELMAS-MARTY M. (Dir.), *Critique de l'intégration normative. L'apport du droit comparé à l'harmonisation des droits*, Presses Universitaires de France, 2004.
25. DIAW D. et THI ANH-DAO T., « *Intégration régionale et expansion du commerce sud-sud : le cas du Sénégal dans l'UEMOA* », Revue Tiers-Monde, n° 199, 2009/3, p.627-646.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

26. DIFFO TCHUNKAM (J), *Doing business in Africa – Analyse des performances du Cameroun sur les dix dernières années (2008-2017). Que peut-on faire, ensemble, pour améliorer le climat des affaires au Cameroun ?*, Afrédit, Yaoundé, Juillet 2018, OAPA/ABCS.
27. DIFFO TCHUNKAM (J), *Droit des activités économiques et du commerce électronique : l'esprit du droit commercial issu de la réforme du 15 décembre 2010*, L'Harmattan, Paris, Collection Etudes africaines, novembre 2011.
28. DIFFO TCHUNKAM (J), *L'OHADA au service de l'économie et de l'entreprise. Efficacité et compétitivité (1993-2013)*, JUTA, Coll. Droit comparé en Afrique.
29. DIMA EHONGO P. « Chapitre IV. L'intégration juridique des économies africaines à l'échelle régionale et mondiale », in M. Delmas-Marty (Dir.), *Critique de l'intégration normative. L'apport du droit comparé à l'harmonisation des droits*, Presses Universitaires de France, 2004, p. 179-225.
30. FAUCHOUX et DEPREZ (P), *Le Droit de l'Internet : lois, contrats et usages*, LexisNexis, Litec, Paris, 2009.
31. FERAL-SCHUHL (Chr.), *Cyberdroit. Le droit à l'épreuve de l'internet*, Paris, Dalloz, 4^e éd., 2006.
32. FRANKEL JEFFREY A. (dir.), *The Regionalization of the World Economy*, London, Chicago, Research Project, 1998. - Gana A. et al., *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Karthala, 2014.
33. GBAGUIDI O. A., « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », *Techniques Financières et Développement*, 2013/2 (N° 111), p. 47-62.
34. GRYNBAUM (L), Le GOFFIC (C) et MORLET-HAIDARA (L), *Droit des activités numériques*, Paris, Dalloz, 1^{ère} édition, 2014.
35. HUGON Ph., « Les trajectoires comparées d'intégration régionale », in Ph. Hugon (Dir.), *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*. Karthala, 2003, p. 103-163.
36. IVINZA LEPAPA (A-C), *Monétiques et transactions électroniques. Concepts et principes de base*, Bookelis, avril 2018, p.23. Consultable sur www.bookelis.com
37. JACQUEMOT P., *Les dix enjeux de la zone de libre-échange africain*, Les dossiers Will Agri, 2019.
38. JOLY-PASSANT (E), *L'écrit confronté aux nouvelles technologies*, Paris, LGDJ, 2006, Bibliothèque de droit privé, Tome 465, Préface Michel VIVANT.
39. LAHRAOUA (B), *Le commerce électronique au regard des principes généraux des contrats*, DESA (Diplôme d'Etudes Supérieures Approfondies), Droit du commerce international, 2004, Université d'Abdelmalek Essaadi. Consultable sur : www.memoireonline.com (mars 2019).
40. LE TOURNEAU (Ph.), *Contrats informatiques et électroniques*, Dalloz, 5^e éd., 2008.
41. LEXAVOUE, *Les modes alternatifs de règlement des conflits*, Mémentos-Guide sur les MARC, LEXAVOUE société d'avocats, p.27. Disponible sur : www.lexavoué.com
42. MOUTHIEU (M-A) (Dir), *Le consommateur des technologies de l'information et de la communication en Afrique noire francophone*, L'Harmattan, Coll. Etudes africaines, Série communication, avec la collaboration de l'AUF, 2021.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

43. NETTER (E), Numérique et grandes notions de droit privé. La personne, la propriété, le contrat, Mémoire HDR, Université de Picardie-Jules VERNE, Ecole des sciences humaines et sociales, 20 novembre 2017, 442 pages.
44. NETTER (E) et CHAIGNEAU (A) (Dir), *Les biens numériques*, CEPRISCA, Coll. Colloques, 2015, 242 pages.
45. N'TCHATAT TOUNYA (F-L), *La dématérialisation des valeurs mobilières en zone CEMAC*, thèse de doctorat en droit privé, Université de Yaoundé II, 2020.
46. OKOMEN TSAGUE (R-E), « Réflexion sur l'arbitrage en réseau : vers une digitalisation de la justice arbitrale de l'espace OHADA à l'ère du numérique », *Revue Internationale de Droit et de Science Politique (RIDSP)*, n° spécial (En l'Honneur du Professeur Najet BRAHMI ZOUAOUI), Hors-série, 2023. Disponible sur : www.revueridsp.com
47. OKOMEN TSAGUE (R-E) et AWONO (L-C), « Réflexion sur l'arbitrabilité des litiges en matière de communications électroniques au Cameroun », *Revue Internationale de Droit et de Science Politique (RIDSP)*, n° spécial (En l'Honneur du Professeur Najet BRAHMI ZOUAOUI), Hors-série, 2023. Disponible sur : www.revueridsp.com
48. OKOMEN TSAGUE (R-E), *La dématérialisation de l'activité économique amorcée par l'AUDCG - enjeux économiques et défis juridiques dans l'espace OHADA*, Editions Universitaires Européennes, 2018, Beau Bassin. Disponible sur : www.morebooks.fr
49. OKOMEN TSAGUE (R-E), *La fiscalité du commerce électronique dans l'espace OHADA : éclairage rétrospectif et perspectives d'évolution à la lumière des systèmes fiscaux européens et nord-américains*, Thèse de doctorat, Université de Yaoundé II, 2020, 343 pages.
50. OKOMEN TSAGUE (R-E), « La protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel dans l'espace juridique OHADA », *RDJA*, n°1, Mars 2021. Consultable sur : <https://legiafrica.com/subscription/publication/42187-la-protection-du-patrimoine-de-l-entrepreneur-individuel-dans-l-espace-juridique-obada>
51. PATARIN (J), *Le problème de l'équivalence juridique des résultats*, Thèse, 1954
52. PIETTE COUDOL (Th), *Révision de l'AUDCG : ouverture à la dématérialisation et aux échanges électroniques sécurisés*, 2011.
53. PIETTE-COUDOL (Th), *Le numérique au service du droit de l'OHADA et des Etats parties*, LGDJ, Lextenso-éditions, 2016, Coll. Droits Africains, 252 pages.
54. POUGOUE (P-G), « Leçon inaugurale : l'OHADA entre son passé et son avenir », In *L'OHADA au service de l'économie et de l'entreprise. Efficacité et compétitivité (1993-2013)*, JUTA, Coll. Droit comparé en Afrique, Sous la direction du Professeur Justine DIFFO TCHUNKAM, pp.30-38.
55. POUGOUE (P.G), KUATE TAMEGHE (S.S), *L'entrepreneur OHADA*, P.U.A, 2013, Collection Vade-Mecum.
56. SMEETS (M), *Adapting to the digital trade era: challenges and opportunities*, WTO, 2021.
57. TANKOUA (R), *criminalité et justice pénale dans l'espace CEMAC : de l'expérience nationale à l'ouverture communautaire du droit criminel*, thèse Strasbourg, 2012.
58. TRAORE (B), Présentation synthétique du statut du commerçant et des auxiliaires de commerce dans l'acte uniforme OHADA portant droit commercial général, Ohadata. D-03-03, 9 pages.



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

- 59. UIT, La roue du changement réglementaire : la réglementation au service de la transformation numérique, Colloque mondial des régulateurs, du 1-3 septembre 2020, UIT publications, 24 pages.
- 60. UNION AFRICAINE, Rapport de la quatorzième réunion du forum de négociation de la zone de libre échange continentale africaine (FN/ZLECAF), 2019.
- 61. UNCTAD (2019) The Economic Development in Africa Report 2019 : Made in Africa- Rules of Origin for Enhanced Intra-African Trade. New York and Geneva.
- 62. UNION AFRICAINE, Document-cadre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, 2015, Addis-Abeba.
- 63. WORLD BANK (2020), The African Continental Free Trade Area : Economic and Distributional Effects. Washington, DC : World Bank, 10.1596/978-1-4648-1559-1.

POUR LE COMITE D'ORGANISATION

Justine DIFFO TCHUNKAM

Professeur Titulaire des Universités

justinediffo@gmail.com

00 237 94 18 86 18 - 00 237 77 60 42 34

www.credo-multimedia.org/wp/

<https://credo-multimedia.org/wp/30-ans-ohada/>

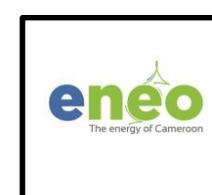


N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A - RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618

2- LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVE



3- LES MEDIAS



N° de contribuable : CDI 7 P096500503388A – RC/YAO/2011/A/1857 du 31 août 2011

Recherche - Ingénierie des affaires - Evaluation et Suivi des réformes - Appui à la compétitivité des dynamiques entrepreneuriales - Conseils et Consultations - Veille juridique - Coaching, Lobbying et Plaidoyer institutionnel - Accompagnement et développement international - Bibliothèque numérique

BP. PO BOX 7229 - Yaoundé - CAMEROUN/CAMEROON - Tel: +237 677 604 234 / +237 694 188 618